



## Réunion vrp deux jours non rénumérés

Par cri02, le 04/04/2011 à 18:54

Bonjour,

je suis convoqué par lettre stipulant réunion obligatoire

je suis vrp multicarte la réunion à lieu à Dijon début 08h30 fin 15h00

chambre retenue la veille tout les frais sont payés, mais les Deux jours (puisque j'ai 6 heures de route) ne sont pas rénumérés est-ce normal?

Car pendant ce temps je ne suis pas en clientèle et comme je suis payé exclusivement au % je perd Deux jours!

merci d'avance pour votre réponse.